

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2008
HOTEL DE VILLE DE SELLES SUR CHER

Le 21 octobre, à 19 H 30, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Selles sur Cher, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire et a délibéré sur les décisions suivantes :

➤ **Rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes Cher Sologne**

- L'assemblée approuve à l'unanimité, le rapport d'activités de l'année 2007 de la Communauté de Communes Cher Sologne, cet établissement intercommunal devant communiquer chaque année avant le 30 Septembre, aux communes membres un rapport complet sur ses activités entrant dans le champ de ses compétences.

- **Adhésion du Syndicat Intercommunal du Canal de Berry (SICB) au Syndicat Mixte Interdépartemental du Canal de Berry (SMICB)**

- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, d'adhérer au SMICB, dont la mission consistera en la présentation du projet « Canal Vélo », au développement de l'identité paysagère du Canal et à la reprise de l'étude de l'historique du Canal.
 - L'assemblée désigne Madame BOITARD Christine, déléguée suppléante et Monsieur Jackie BONNICHON, délégué suppléant, pour représenter la Commune au sein du Comité syndical du SMICB.

- **Nomination d'un correspondant Sécurité**

- A la demande de la Préfecture de Loir et Cher, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de la nomination de Monsieur Joël Graslin, comme Correspondant Sécurité Routière.

- **Décision modificative n° 3 du budget Ville**

Le Conseil Municipal accepte de voter à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n° 3 du budget ville et accepte les virements de crédits suivants :

En dépense de fonctionnement,

- Transferts de crédits des dépenses imprévues pour 29 037 € vers les postes de dépenses énergie (3000 €), entretien des véhicules et signalisation horizontale (2 000 et +19 000 €), subventions exceptionnelles aux Associations (1037 €) prestations de services au SAJ (4000 €),
- Virement de crédits du poste personnel vers le poste prestations extérieures pour 4500 € ;
- Ouverture de crédits en dépense et en recettes pour 6 100 € dans le cadre du Festival Selluloïd, subventions redistribuées sur divers postes de dépenses du service SAJ (réceptions, publicité, autres frais) ;

En dépense d'investissement :

- Virements de crédits pour 285 000 €, des postes immobilisations en cours/constructions et réseaux et du programme de réfection du préau de l'Ecole vers les postes d'acquisition d'immeuble et marché de procédure de reprise de tombes au cimetière communal.

- **Participation aux frais de fonctionnement et de transport scolaire des écoles publiques**

- L'assemblée vote à l'unanimité des membres présents :
 - L'actualisation de l'année scolaire 2008/2009 concernant la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour les enfants scolarisés sur la commune et domiciliés hors commune, soit 407.98 € pour les enfants en primaire et 1 083.60 € pour les enfants en maternelle.

- La participation aux frais de transport scolaire pour les enfants hors commune et domiciliés sur le Département, calculée sur le coût réel facturé à la commune déduction faite des subventions reçues du Département du transport.
- **Participation Classe de neige enfants hors communes, indemnités instituteurs et frais de repas**
- Le Conseil Municipal, sur les participations concernant la classe de neige organisée durant l'année scolaire 2008/2009, décide à l'unanimité :
 - De répercuter le prix total du séjour, déduction faite de la subvention versée par le Conseil Général, pour les enfants participants à la classe de neige et domiciliés hors commune ;
 - De fixer l'indemnité allouée aux instituteurs accompagnants à 350 € et aux personnels accompagnants à 150 € ;
 - De refacturer le montant des avantages en nature aux instituteurs accompagnants et aux personnels accompagnants à hauteur de 10.90 par jour le nombre de jour du séjour ;
- **Maîtrise d'œuvre pour le raccordement AEP et Assainissement**
- Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité des membres présents, une mission de maîtrise d'œuvre au profit de la DDEA concernant la réfection des réseaux AEP sur les cités du Theil, des Chênégaults et de la rue des Bâteliers, à hauteur de 35 000 € ht ;
- **Avenant au Marché public des Transports Scolaires**
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de voter un avenant au marché des transports scolaires passé avec la Société SIMPLON, pour entériner le nombre de jours de transport sur l'année scolaire 2008/2009, soit 140 jours ;
- **Election de la CAO du groupement de gestion des aires d'accueil**
- La Commune étant le coordonnateur du marché public de gestion des aires d'accueil pour les 5 collectivités en groupement de commande, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, la Commission d'appel d'offres constituée de 2 membres des 5 collectivités associées, (Communautés de Communes du Controis, de Beauce Val de Cisse, du Cher à la Loire, du Val du Cher St Aignan et de la Commune de Selles sur Cher).
- **Personnel**
- **Modification du tableau des effectifs**
 - Le Conseil Municipal accepte :
 - A l'unanimité, la modification du tableau des effectifs et décide de la création d'un poste d'agent technique 1^{ère} Classe échelle 4 au 1^{er} décembre 2008
 - A la majorité, l'accueil d'un stagiaire en alternance affecté au Service Animation Jeunesse avec la création d'un poste en formation BPJEPS, alternance, à compter du 1^{er} Janvier 2009, sur la base mensuelle de 43 H 30 ;
 - A l'unanimité, l'attribution de véhicules de service avec ou sans remisage à domicile des agents communaux (service technique et police municipale) se servant dans l'exercice de leurs fonctions pour un usage exclusivement professionnel de véhicules appartenant à la commune ;

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 30.

Selles sur Cher, le 22 octobre 2008

Le Maire,
Joël GRASLIN

